Envoyé en préfecture le 04/04/2025

Reçu en préfecture le 04/04/2025

Dublié le

# REPUBLIQUE FRANCAISE | ID: 005-200067825-20250326-2025\_03\_26\_4-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE

# L'an deux mille vingt cinq, le vingt six mars à 18h30,

Les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance, se sont réunis en la salle du Quattro de Gap, sous la Présidence de M. Roger DIDIER, sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 59 Présents à la séance : 45	
DATE DE LA CONVOCATION	19/03/2025	
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	02/04/2025	

## **OBJET:**

Syndicat Mixte pour l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) -Remplacement d'un membre titulaire pour la commune de La Freissinouse

## Étaient présents :

M. Jean-Baptiste AILLAUD, M. Patrick ALLEC, M. Serge AYACHE, M. Rémi COSTORIER, M. Rémy ODDOU, M. Michel GAY-PARA, M. Claude NEBON, M. Roger GRIMAUD, M. Bernard LONG, Mme Carole LAMBOGLIA, M. Franck LAGIER, M. Denis DUGELAY, Mme Monique PARA-AUBERT, M. Daniel BOREL, M. Christian PAPUT, Mme Annie LEDIEU, M. Benjamin CORTESE, Mme Claudie JOUBERT, M. Frédéric LOUCHE, M. Roger DIDIER, Mme Maryvonne GRENIER, M. Olivier PAUCHON, Mme Rolande LESBROS, M. Jérôme MAZET, M. Jean-Louis BROCHIER, Mme Catherine ASSO, Mme Solène FOREST, M. Alexandre MOUGIN, Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB, M. Jean-Pierre MARTIN, M. Vincent MEDILI, Mme Françoise DUSSERRE, M. Claude BOUTRON, Mme Ginette MOSTACHI, M. Pierre PHILIP, Mme Chantal RAPIN, M. Joël REYNIER, Mme Françoise BERNERD, Mme Isabelle DAVID, M. Eric GARCIN, Mme Pimprenelle BUTZBACH, M. Gérald CHENAVIER, M. Guy BONNARDEL, Mme Cécile VARALDI, M. Loïc BOIVIN Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

## Excusé(es):

Mme Mélodie GAILLARD procuration à M. Roger GRIMAUD, M. Jean-Michel ARNAUD procuration à M. Daniel BOREL, Mme Sylvie LABBÉ procuration à Mme Annie LEDIEU, Mme Marie-Christine LAZARO procuration à M. Christian PAPUT, Mme Laurence ALLIX procuration à M. Frédéric LOUCHE, Mme Paskale ROUGON procuration à M. Jean-Louis BROCHIER, M. Cédryc AUGUSTE procuration à Mme Solène FOREST, Mme Martine BOUCHARDY procuration à M. Olivier PAUCHON, Mme Charlotte KUENTZ procuration à Mme Pimprenelle BUTZBACH, M. Christian HUBAUD procuration à M. Guy BONNARDEL

#### Absent(s):

M. Gérald BORDIGA, M. Richard GAZIGUIAN, M. Christophe PIERREL, Mme Marie-José ALLEMAND

Il a été procédé, conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Serge AYACHE, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

### Le rapporteur expose :

Le Syndicat Mixte pour l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Aire Gapençaise (SCOT) dont le périmètre englobe 4 EPCI (soit 80 communes) a été créé le 28.01.2001. Il a pour objet l'élaboration et le suivi d'un Schéma de Cohérence Territoriale tel que défini par le code de l'Urbanisme notamment dans ses articles L 141-1 et suivants.

A ce titre, il est chargé de la concertation, de l'élaboration, de l'approbation, du suivi, de l'évaluation et de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale.

Le SCOT met en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'implantations d'équipements commerciaux, de protection des paysages et des espaces naturels et agricoles, ainsi qu'en matière de prévention des risques. Il définit les grandes orientations d'urbanisme et d'aménagement à l'échelle intercommunale et fédère au sein d'un même document l'ensemble des problématiques qui concourent à l'organisation de l'espace. L'ensemble des documents sectoriels (PLH, PLU, PDU...) doivent lui être compatibles.

Les statuts du syndicat prévoient en leur article 7 que le comité syndical est administré par un conseil composé de délégués élus par les organes délibérants des collectivités membres. La Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance doit désigner 22 membres titulaires, dont 6 au titre de la ville de Gap et dans les mêmes proportions, 22 suppléants.

Suite au décès de M. Hervé COMBE, conseiller communautaire de La Freissinouse en date du 28 décembre 2024, il convient de désigner le nouveau membre titulaire pour cette commune.

#### Décision:

Vu les articles L.2121-33, L.5212-6 à L.5711-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 05-2016-10-26-001 du 26 octobre 2016 créant la Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte pour l'élaboration du SCOT de l'aire gapençaise;

Considérant le décès de M. Hervé COMBE, conseiller communautaire de La Freissinouse, en date du 28 décembre 2024 ;

### Il est proposé:

<u>Article 1</u> : de désigner le nouveau membre titulaire de la commune de La Freissinouse, pour représenter cette commune au SCOT.

<u>Article 2</u>: de constater la liste actualisée des membres du SCOT représentant la Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance au SCOT.

Il est proposé de nommer M. Loïc BOIVIN en tant que membre titulaire.

COMMUNES	MEMBRES TITULAIRES MEMBRES SUPPLEANTS		
BARCILLONNETTE	- BENOITS Yves	- LAUZIER Danièle	
CHATEAUVIEUX	- AILLAUD Jean-Baptiste	- SERRES Gilles	
ESPARRON	- ALLEC Patrick	- VINOT Philippe	
FOUILLOUSE	- AYACHE Serge	- WARIN Gérard	
GAP	<ul> <li>DIDIER Roger</li> <li>GRENIER Maryvonne</li> <li>BOUTRON Claude</li> <li>BROCHIER Jean-Louis</li> <li>MOSTACHI Ginette</li> <li>BUTZBACH Pimprenelle</li> </ul>	<ul> <li>- MAZET Jérôme</li> <li>- REYNIER Joël</li> <li>- MEDILI Vincent</li> <li>- AUGUSTE Cédryc</li> <li>- BERNERD Françoise</li> <li>- DAVID Isabelle</li> </ul>	
JARJAYES	- BORDIGA Gérald	- FRADIN Marie	
LARDIER	- COSTORIER Rémi	- ALLAUD Laurent	
LETTRET	- ODDOU Rémy	- LAFONT Jean-Claude	
NEFFES	- GAY-PARA Michel	- NEBON Claude	
LA SAULCE	- GRIMAUD Roger	- LONG Bernard	
SIGOYER	- DUGELAY Denis - ALLAIN-LAUNAY Mathieu		
TALLARD	- ARNAUD Jean-Michel	- ARNAUD Jean-Michel - LAZARO Marie-Christine	
VITROLLES	- JOUBERT Claudie	- RICHIER Nicolas	
PELLEAUTIER	- HUBAUD Christian	- BONNARDEL Guy	
LA FREISSINOUSE	- Loïc BOIVIN	- CHENAVIER Gérald	
CURBANS	- ALLEGRA Francesco	- ALLIX Laurence	
CLARET	- LOUCHE Frédéric	- BENISTANT Valérie	

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR: 55

Le Président

Roger DIDIER

- 4 AVR 2025

Le Secrétaire de Séance

Serge AYACHE

Affiché ou publié le :

Transmis en Préfecture le :

- 4 AVR 2025